### 7ème Conférence Africaine sur la Population

# DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE: PERSPECTIVES, OPPORTUNITES ET DEFIS

Johannesburg – Afrique du sud, 30 nov. – 4 dec. 2015

#### Séance Poster 4

Pour une approche contextuelle des violences basées sur le genre en milieu universitaire et trajectoires académiques des victimes au Cameroun

Idrissou Mounpe Chare, Doctorant en Sociologie, Université de Yaoundé I Honoré Mimche, Pr. de Sociologie, IFORD (Université de Yaoundé 2) Seke Kouassi de Syg, Assistant de Recherche, IFORD (Université de Yaoundé 2)

#### Introduction

La violence est un fait de société devenue aujourd'hui un « phénomène universel » car « toutes les sociétés et toutes les couches sociales sont en effet concernées par la violence (...) qui affecte les personnes indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, de la religion, ou de la situation professionnelle et du statut social » (Afard 2005:14).

La question des violences est abordée en lien avec la problématique de genre parce que les normes sexuelles et familiales sont un enjeu essentiel des relations entre générations; parce que le genre et la situation faite aux femmes constitue un enjeu essentiel des différends entre groupes sociaux et culturels. Cette problématique de genre signifie ici qu'on cherche à comprendre comment ces actes de violences entre pairs engagent la masculinité ou la féminité en construction. Comment hommes et femmes, garçons et filles vivent-ils/elles ces violences au quotidien en milieu universitaire camerounais? En d'autres termes, comment comprendre la dimension genrée de ce processus social dont l'institution universitaire devient le cadre de production? Comment les violences entre pairs engagent la masculinité ou la féminité?

Dans toutes les sociétés, il existe des milieux prédisposés à la production et au développement de plusieurs formes de violences. Par exemple, les études pionnières des violences à l'école ont été dominées dans les années soixante dix par les travaux de Bourdieu autour de la thématique des « violences symboliques » produites et générées par le fonctionnement des institutions éducatives. L'observation du milieu estudiantin et des institutions universitaires camerounaises révèle que plusieurs facettes de violences basées sur le genre s'y produisent et se développent. La question des violences en milieu universitaire est aujourd'hui une préoccupation des institutions éducatives et des pouvoirs publics. Au Cameroun par exemple, l'actualité universitaire a été marquée entre juillet et août 2013 par la dénonciation via internet et les médias d'un cas de violence sexuelle par une étudiante à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Yaoundé. La suspension de quelques enseignants, y compris des enseignants de rang magistral, pour des actes de violences perpétrés à l'endroit des étudiantes en 2013 a

remis sur la sellette l'actualité de la question dans le champ universitaire. De fait, le milieu universitaire s'accommode des violences et ce phénomène n'est pas récent. Puisque l'intimidation et le harcèlement moral pour ne citer que ces exemples dans les établissements universitaires, ne sont pas des actes nouveaux. Dans les amphithéâtres, des panneaux visibles stigmatisant les « notes sexuellement transmissibles » constituent aussi une expression de la matérialité de cette réalité sociale pour laquelle on observe des résistances à en parler, y compris des scientifiques qui semblent parfois adopter une attitude de complicité passive ou des victimes qui « refusent de briser le silence ». L'absence d'information, les résistances et le traitement inéquitable de ces situations garantissent une réelle impunité aux bourreaux, en faisant des institutions éducatives en général des cadres de production de diverses formes de violences. Les violences en milieu scolaire ou universitaire sont devenue ces dernières années une préoccupation politique, familiale et sociale majeure partout dans le monde et les révélations se sont accrues de manière significative dans divers pays, au Nord comme au Sud (Chemin, Drouet, Geoffroy, Jezequel, & Joly, 1995). De plus en plus, les étudiants vivent des situations dramatiques qui peuvent avoir des incidences sur les trajectoires académiques (Debarbieux, 1999). Ainsi, l'université est aujourd'hui un bastion de violences entre les apprenants, entre les enseignants et les apprenants ou entre les apprenants et le pouvoir qui recourt très souvent à la répression armée, notamment dans les universités africaines (Lanoue, Azoh et Tchombé, 2009). Loin d'être des lieux sûrs d'apprentissage, où la bonne conduite, le savoir et le savoir être sont enseignés, où filles et garçons s'instruisent, se socialisent et développent leurs talents, les institutions universitaires sont souvent des espaces d'intolérance, de discrimination, et de violence dont les filles sont souvent de manière disproportionnée les victimes. Le quotidien de nombre d'étudiants reste en permanence rythmé par l'intensité et la diversité des actes de violences (Fortin, 2000; Blaya, 2006). Bien qu'en milieu universitaire, les violences prennent des formes comparables à celles que l'on retrouve dans d'autres espaces de la vie sociale, notamment les rues, en famille, au sein des entreprises ou dans les administrations (Mimche et al, 2014), sa production et ses conséquences y prennent des caractéristiques spécifiques en raison du contexte dans lequel elles se produisent et des catégories d'acteurs qui sont mis en interactions.

Cette communication est une tentative d'intelligibilité d'un phénomène (violences basées sur le genre) considéré parfois comme un épiphénomène ou comme un fait « banal » parce que traité comme non-prioritaire (Hofmann, 2013). Le choix du milieu universitaire comme espace d'observation tient au fait que, contrairement à l'architecture des cycles inférieurs (primaire et secondaire) du système éducatif camerounais, les institutions universitaires ne disposent pas de cadre d'expression des abus par les victimes et de voies de recours comme les censorats, surveillances etc. La vulnérabilité des étudiant-e-s est encore aggravée par le fait qu'ils (elles) ne sont considéré-e-s que comme des « usagers du service public » et ne bénéficient ni de la protection juridique apportée par le code du travail aux salariés, ni de la protection statutaire assurée aux agents publics. Tout ceci affecte le séjour universitaire et notamment les trajectoires académiques des étudiants en tant que catégorie vulnérable de cet espace. Cette réflexion tire ses origines d'une enquête de grande envergure réalisée en 2013 et 2014 dans les institutions universitaires du Cameroun grâce à l'appui financier du CODESRIA.

#### Aspects méthodologiques

Au regard de l'actualité et de la pertinence scientifique de ce phénomène en milieu universitaire en tant qu'objet socio-anthropologique, nous (six jeunes chercheurs encadrés par un mentor) avions élaboré un projet de recherche soumis au CODESRIA et qui a été retenu dans le cadre de son programme des groupes nationaux de travail (GNT) pour le compte de l'année 2013. Ce travail s'inspire des données collectées dans ce cadre à l'aide des techniques quantitatives et qualitatives. Sur le plan quantitatif, huit universités publiques et deux institutions supérieures privées ont été observées. Au final et après apurement des données, 4742 étudiants, 275 personnels enseignants et 276 personnels administratifs et d'appui ont été interrogés dans ces institutions universitaires publiques et privées. Deux moments du séjour universitaire ont été saisis lors de la collecte des données à savoir les violences subies au cours des douze derniers mois précédant l'enquête et celles subies au cours de la vie universitaire exceptant ces douze derniers. Ainsi, à chaque fois, les analyses ont pris ces deux moments en compte. Les données ont été saisies en utilisant le logiciel CSPro 5.0, développé conjointement par U.S. Census Bureau, ICF International et Serpro S.A. La double saisie a été effectuée pour éliminer du fichier des données, le maximum d'erreurs de saisie. Le traitement secondaire des données a consisté en la concaténation de tous les fichiers de données des différentes strates en un fichier de données qui a ensuite été exporté vers le logiciel SPSS pour les analyses.

En plus des données quantitatives, une collecte des données qualitatives a été organisée avec pour premières cibles les étudiantes et les femmes des universités retenues. Dans ce volet qualitatif 42 FGD et de 25 entretiens individuels avec des étudiant-e-s et des personnels permettent d'approfondir les données issues de l'enquête quantitative. Les interviews individuelles ont été conduites avec certaines des filles sélectionnées au cours des FGD ou celles qui ont été identifiées lors de l'enquête quantitative comme victimes de violences sexuelles, à des fins de récits de vie (entretiens biographiques). Après la codification des données transcrites à l'issue des entretiens, elles ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

Cet article qui n'est qu'une substance de l'étude présentée ci-dessus s'articule autour de six points essentiels. Avant de passer en revue l'impact des violences économiques, physiques et sexuelles sur les trajectoires différenciées des survivants, un examen de la typologie des VBG et de la prégnance de certaines formes de VBG en milieu universitaire, puis de leur incidence sur les trajectoires académiques des apprenants, seront examinés.

### I- Typologie des violences basées sur le genre en milieu universitaire camerounais

A partir des actes de violence déclarés par les enquêtés en avoir été victimes, une typologie de violences basées sur le genre en milieu camerounais a été construite. Au regard des données, les violences basées sur le genre en milieu universitaire se regroupent en quatre types. Il s'agit des violences verbales et psychologiques, physiques, économiques et sexuelles. Le tableau 1.1 ci-dessous présente la répartition des types de violences basées sur le genre selon le statut de l'enquêté.

Tableau 1.1 : Types de violence selon le statut de l'enquêté

	Statut de l'enquêté					
	Étudiants	Étudiantes	Enseignants/Personnel	Enseignants/	Total	
TYPES DE VIOLENCE			administratif homme	Personnel		
				administratif		
				homme		
	AU CO	OURS DES 12 I	DERNIERS MOIS			
Violences verbales et	40,35	50,15	56,69	52,47	45.96	
psychologiques						
Violences physiques	12,14	10,99	9,55	6,28	11,14	
Violences économiques	18,54	19,73	11,78	7,17	18,10	
Violences sexuelles	18,21	31,32	21,66	17.94	24,07	
Effectifs	2389	2321	314	223	5247	
	AU COU	JRS DE LA VII	E UNIVERSITAIRE			
Violences verbales et	27,08	34,08	38,54	32,74	30,82	
psychologiques						
Violences physiques	9,29	8,96	6,69	5,83	8,80	
Violences économiques	14,23	14,52	10,83	4,93	13,65	
Violences sexuelles	11,85	19,95	17,52	12,11	15,69	
Effectifs	1860	1801	233	167	4061	

Quel que soit le moment du séjour universitaire considéré, les violences verbales et psychologiques sont les plus importantes (45,96% et 30,82%). Il convient également de noter que les victimes semblent avoir subi plus de violence, quel que soit son type, au cours des douze derniers mois que lors de la vie universitaire. Cette différence peut être un effet de mémoire, les informateurs étant plus susceptibles de se rappeler les actes de violence vécus ou subis au cours des douze derniers que plus tôt. Pour chaque type de violence, il est important d'explorer les actes constitutifs s'y rapportant.

#### I.1. Actes de violence verbale ou psychologique

Les enquêtés ont indiqué les différentes formes de violence verbale dont ils ont été victimes au cours des 12 derniers mois. De manière désagrégée, les données montrent que les insultes/injures (26,0%), les regards insistants (25,0%) et le mépris/calomnie (24,84%) sont les principales violences verbales auxquelles ont été exposées les victimes au cours des 12 derniers mois. Le constat est le même lorsqu'on considère le statut des victimes. Quant au contrôle des sorties des classes ou des relations, 5,2% de victimes, soit 4,13% parmi les étudiants, 6,77% parmi les étudiantes, 2,56% parmi les enseignants et 4,48% parmi les enseignantes, déclarent en avoir été victimes. Un nombre relativement important d'étudiantes (12,89%) et d'enseignantes (8,07%) a déclaré avoir été suivi avec insistance sur le chemin de l'université, en y allant ou à la sortie des cours, contre leur gré. Cet acte de violence psychologique serait perpétré principalement contre des femmes puisque les étudiants (4,97%) et les enseignants (7,35%) s'estiment peu victimes.

#### I.2. Actes de violence physique

Même si les actes de violence physique sont peu présents dans le milieu universitaire camerounais, ceux généralement perpétrés sont les frappes et autres brutalités physiques (5,03%) ainsi que les prises avec force d'objets personnels (4,06%). Les étudiants, tout

comme les étudiantes souffriraient plus des frappes et autres formes de brutalités physiques (respectivement 5,08% et 4,71%) comparés aux enseignants et enseignantes (respectivement 2,88% et 1,81%). Cependant, les prises de sac/objets personnels avec force sont beaucoup plus perpétrées contre les étudiantes 4,76%, comparées aux étudiants (3,49%) et chez les enseignants et enseignants (respectivement 3,86% et 1,81%). Chez les étudiants, les menaces ou les attaques avec des objets dangereux sont citées par 1,81% d'entre eux (contre 1,7% d'étudiantes), tandis que chez les enseignants 3,21% les ont cités (contre 1,81% d'enseignantes) comme des actes de violence physique subis au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête.

#### I.3. Actes de violence économique

Les actes de violence économique subis par les enquêtés au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, sont dans l'ensemble l'achat forcé de notes (10,57%) et le payement forcé pour un service. L'importance de ces actes de violence varie significativement avec le statut de la victime. On constate ainsi que l'achat forcé de notes (11,09% chez les étudiants et 12,27% chez les étudiantes) et le payement forcé pour un service (3,72% pour chacun) sont plus dénoncés par les étudiant(e)s, alors que les enseignant(e)s rapportent davantage l'imposition de notes en échange d'argent et le payement forcé pour un service (5,46% chez les enseignants et 4,27% chez les enseignantes). Ces résultats indiquent l'importance de la corruption en milieu universitaire camerounais.

#### I.4. Actes de violence sexuelle

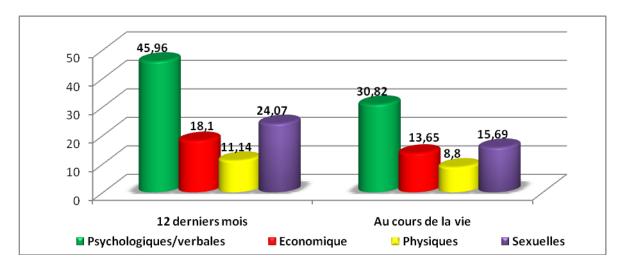
Aussi bien les hommes que les femmes sont principalement victimes des attouchements (18% de femmes contre 12,5% d'hommes) et d'imposition d'images pornographiques (10,8% d'hommes contre 10% de femmes). L'écart de 5,5 points entre les victimes hommes et femmes d'attouchements met en exergue le risque plus élevé auquel sont exposées les femmes à l'égard de ce type d'acte. Par ailleurs, les données collectées permettent de relever des actes de violences perpétrés principalement contre des filles ou des femmes : des punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles (9,4% de femmes victimes) et l'imposition de rapports sexuels pour l'obtention des notes (7,9% de femmes victimes) appelées communément « notes sexuellement transmissibles ». Ces actes sexistes sont plus perpétrés par des enseignants dans près de trois cas sur quatre. Il convient de souligner ici les plaintes, non moins négligeables, des hommes (près de 6,6% d'entre eux contre moins de 2% de femmes) qui estiment être victimes de l'exhibition du corps et de la nudité : les femmes étant les principales auteures de ces actes. Le viol ou les tentatives de viol restent très marginales, mais ont tout de même été perpétrés contre 2,3% de femmes et 2,4% d'hommes au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête.

### II- Prégnance des violences verbales/psychologiques et sexuelles dans les institutions universitaires camerounaises

L'analyse de la fréquence des réponses des différentes catégories d'acteurs universitaires interrogés révèle la subsistance et même la prégnance des violences en milieu universitaire. Au regard des données, deux formes de violences ont été retenues ici et attestant de ce que la violence a toujours été une pratique consubstantielle à l'institution universitaire au Cameroun.

Il s'agit des violences psychologiques/verbales sexuelles dont certains actes saisis en sont constitutifs. Le graphique ci-dessous présente les proportions d'enquêtés victimes de divers actes de violence en milieu académique selon le type de violence.

Graphique 2.1 : Proportions d'enquêtés ayant été victimes d'actes de violence en milieu académique selon le type de violence



Suivant ce graphique, les violences psychologiques/verbales constituent le type de violence dont les enquêtés sont le plus victime en milieu universitaire camerounais (45,96% sur les douze derniers mois). Elles sont respectivement suivies des violences sexuelles (24,07%), économiques (18,1%) et physiques (11,14%). Si cette réalité est établie lorsque l'on considère les douze derniers mois précédant l'enquête, la tendance reste la même en considérant la vie universitaire bien que les proportions chutent sur cette période, ce qui est tout à fait compréhensible.

Si les violences psychologiques/verbales tendent à se banaliser au point où les actes constitutifs de ce type de violence sont de moins en moins jugés plus graves, il faut cependant indiquer que pour ce qui est des violences sexuelles, les actes constitutifs jugés plus graves ont été saisis. De la gravité des actes subis, dépendent les incidences sur la vie et/ou les trajectoires académiques des victimes. Le tableau suivant ressort la répartition des actes de violences sexuelle jugés les plus graves par les enquêtés.

Tableau 2.1 : Actes de violence sexuelle les plus graves selon le statut de l'enquêté au cours des 12 derniers mois ainsi que de la vie universitaire

ACTES DE VIOLENCE	Statut o	Statut de l'enquêté				
SEXUELLE LES PLUS	Étudia	Étudia	Enseignants/Personnel	Enseignants/Personnel	Total	
GRAVES	nts	ntes	administratif hommes	administratif femmes		
Violences sexuelles au cours des 12 derniers mois						
Attouchement	3,10	6,33	0,00	0,00	4,69	
Rapports sexuels	3,62	7,41	0,00	3,85	5,75	
forcé/viol/tentative de viol						
Rapports sexuels	1,81	0,62	1,56	0,00	1,06	

Imposition d'images	6,72	4,63	0,00	0,00	4,96
pornographiques					
Outrage à la pudeur	2,07	2,01	0,00	0,00	1,86
Harcèlement	16,80	30,25	21,88	26,92	25,22
Punitions pour refus des avances	1,55	1,39	0,00	0,00	1,33
Avances non désirées	7,24	10,19	7,81	3,85	8,85
Regard gênant	57,11	37,19	68,75	65,38	46,28
Viole	ences sex	uelles au	cours de la vie universita	ire	
Attouchement	4,80	8,27	0,00	0,00	6,25
Rapports sexuels	2,80	8,03	0,00	0,00	5,43
forcé/viol/tentative de viol					
Rapports sexuels	2,00	0,73	0,00	0,00	1,09
Imposition d'images	10,00	5,84	0,00	0,00	6,66
pornographiques					
Outrage à la pudeur	2,80	2,43	10,00	4,00	3,13
Harcèlement	21,60	27,25	18,00	28,00	24,73
Punitions pour refus des avances	0,80	2,68	0,00	4,00	1,90
Avances non désirées	6,40	9,73	4,00	4,00	8,02
Regard gênant	48,40	35,04	68,00	60,00	42,80

Ces répartitions indiquent bien la permanence des actes de violence sexuelle en milieu universitaire camerounais. Si les proportions de certains actes de violence semblent moins importants au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, il faut bien relever qu'ils deviennent plus significatifs et inversement pour d'autres, lorsque l'on considère toute la vie universitaire des acteurs concernés. Par exemple, chez les enseignants et personnels administratifs hommes, 21,88% contre 26,92% des femmes déclarent être victimes du harcèlement au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. En considérant toute la vie universitaire pour le même acte et pour la même catégorie des répondants, seulement 18% d'hommes contre 28% de femmes déclarent en avoir été victimes. S'agissant d'un acte comme le regard gênant, l'on note une certaine constance chez les enseignants et personnels administratifs hommes soit 68,75% et 68% respectivement en considérant les 12 derniers mois et toute la vie universitaire. Cependant cet acte varie chez les enseignants et personnels administratifs du sexe opposé et est plus significatif au cours des 12 derniers mois (65,38%) qu'au cours de toute la vie universitaire (60%).

Chez les étudiants, 16,80% ont été victimes du harcèlement, 57,11% du regard gênant et 7,24% des avances non désirées au cours des 12 derniers mois. Chez les étudiantes par contre et au cours de la même période, 30,25% ont été victimes du harcèlement, 37,19% du regard gênant et 10,19% des avances non désirées. En considérant toute la vie universitaire, le harcèlement gagne en intensité (21,60%) chez les étudiants alors que les autres actes tels que les avances non désirées (6,40%) et le regard gênant (48,40%) chutent. S'agissant des étudiantes pour la même période et au cours de la vie universitaire, ces actes sont légèrement moins importants soit 27,25% pour le harcèlement, 9,73% pour les avances non désirées et 35,04% pour le regard gênant. Cependant l'on note une légère progression d'autres actes chez ces étudiantes au cours de la vie universitaire. Par exemple, les rapports sexuels forcés/viols ou tentatives de viol passent de 7,41% au cours des 12 derniers mois à 8,03% au cours de la vie universitaire. Les attouchements progressent de 6,33% au cours des 12 derniers mois, à 8,27% au cours de la vie universitaire. Tout compte fait et quel que soit le statut des enquêtés,

les étudiantes et personnels administratifs femmes ou enseignantes sont beaucoup plus victimes du harcèlement que les autres catégories d'enquêtés.

Pour juger de la subsistance des violences en milieu universitaire, les survivants des violences pensent à 44,8% que les actes subis et jugés plus graves n'ont pas complètement cessé au moment de l'enquête.

Loin de s'étaler sur la production ou le vécu des violences de genre dans le milieu académique, intéressons-nous aussi à l'incidence sur les victimes. Ainsi, l'analyse de la fréquence des violences révèle que celles-ci affectent le parcours académique des victimes. L'importance de cette influence peut s'interpréter suivant le type de violence et selon le sexe des survivants.

### III- Incidence différenciée des violences de genre sur les survivants selon le type de violence subi

Il convient ici de voir de quelle manière et sur quels leviers les actes de violences subis impactent en milieu universitaire et agissent sur la scolarité des survivants.

Une précision importante mérite d'être faite ici car les chiffres portant sur les 12 derniers mois précédant l'enquête sont un peu plus atténués que ceux s'étalant sur la vie universitaire des survivants. En considérant la vie universitaire c'est-à-dire de la première inscription dans une université jusqu'au début de l'année ayant précédé l'enquête (2012-2013), les chiffres révèlent que l'influence des actes de violence subis dans ce milieu sur le parcours académique est plus prononcée. Avant de les analyser, les proportions ici présentées dans les graphiques (3.1 et 3.2) correspondent à ces deux moments du séjour universitaire que l'enquête a tenté de saisir. Le graphique 3.1 ressort les proportions des survivants déclarant que la violence subie a eu un effet sur leur scolarité au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

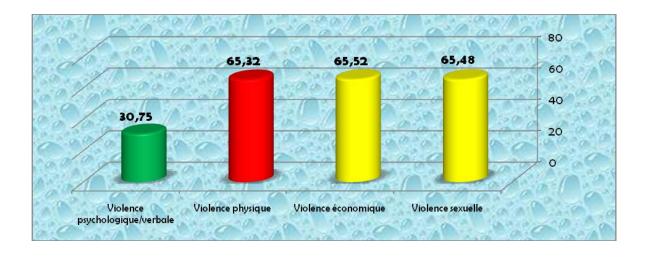


Graphique 3.1 : Proportion de survivants déclarant que la violence subie a eu un effet sur leur scolarité au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête

Selon le type de violence subi au cours des 12 derniers, 24,78% d'enquêtés seulement estiment que les actes de violence psychologique ou verbale influencent leur parcours académique contre

respectivement 44,1%; 50% et 60,05% des victimes d'actes de violence physique, sexuelle et économique.

Graphique 3.2 : Proportion de survivants déclarant que la violence subie a eu un effet sur leur scolarité au cours de la vie académique



Contrairement aux 12 derniers mois précédant l'enquête, 30,75% de survivants de violence psychologique, 65, 32% de violence physique, 65,48% de violence sexuelle et 65,52% de violence économique pensent que ces actes ont eu une influence sur leurs parcours académiques.

Si dans les deux graphiques ci-dessus, les réponses de toutes les personnes enquêtées ont été prises en compte, il convient de rappeler que dans l'interprétation des données désagrégées par sexe, l'accent est mis sur les répondants ayant le statut d'étudiant au moment de l'enquête. Les données révèlent alors que étudiantes sont celles chez qui les actes de violence subis affectent le plus, les parcours académiques. Pour ce qui est des violences subies au cours des 12 derniers mois, 25,99% de filles contre 23,91% de garçons estiment que les actes de violence psychologique ont eu un effet sur leur scolarité. S'agissant de la violence physique, 48,50% de filles contre 41,55% de garçons confirment cet effet sur leur scolarité ; 62,05% de filles contre 59,66% de garçons l'affirment pour ce qui est de la violence économique alors que 51,91% de filles contre 44,97% de garçons soulignent l'influence des actes de violence sexuelle sur leurs cursus académiques.

Revenant aux violences survenues au cours de la vie universitaire, 34,41% de filles contre 28,14 garçons estiment que les actes de violence psychologique ont eu un effet sur leur scolarité. S'agissant de la violence physique, 70,89% de filles contre 60,98% de garçons confirment cet effet sur leur scolarité; 65,22% de filles contre 67,16% de garçons l'affirment pour ce qui est de la violence économique alors que 65,40% de filles contre 66,52% de garçons soulignent l'influence de ces figures de violence sexuelle sur leurs cursus académiques. Une fois de plus la prise en compte de la vie universitaire révèle l'importance de l'effet des violences sur les parcours et trajectoires académiques des victimes. Dans ce cas, deux faits importants méritent d'être relevés. Il s'en dégage que les garçons sont plus vulnérables pour ce qui est des violences économiques, sexuelles (dans une certaine mesure) et leurs parcours académiques en prennent un coup pour peu qu'ils en soient victimes. Par

contre, les filles affichent une vulnérabilité par rapport aux garçons face aux actes de violence psychologique et physique. Leur exposition et vulnérabilité face aux violences sexuelles sont avérées et significatives mais comparativement à leurs homologues masculins, il convient d'y mettre un bémol.

La vulnérabilité des garçons face aux actes de violence économique s'explique par le fait que certains étudiants s'auto-prennent en charge et donc de ce fait, se battent en dehors des heures de cours pour joindre les deux bouts. Un matériel ou support didactique dont un tel étudiant est dépossédé ou n'arrive pas à acquérir, crée beaucoup de découragement, de stress et d'anxiété car l'acquisition n'est pas facile. Généralement, l'approche des examens de premier ou second semestre constitue des moments de stress pour les étudiants éprouvant des difficultés économiques. C'est également des moments pendant lesquels ces étudiants sont exposés aux actes de violence économique car seul le paiement de ses droits universitaires (partiels ou complets selon les institutions) donne droit à la participation aux examens. Pour ceux qui ne se prennent pas en charge eux-mêmes, les ressources mises à leur disposition par les parents ou tuteurs suffisent parfois à peine (chez certains) pour couvrir les frais de scolarité et de déplacement (pour ceux qui vivent en famille) ou le loyer (pour ceux qui vivent dans les cités ou mini-cités). Pourtant les charges de reprographie, d'impression, de recherche sur internet etc. sont incontournables et la réussite en est largement tributaire. Contrairement aux garçons, les filles sont assez bien ménagées car dans certaines familles, les filles bénéficient de plus d'attention en ce qui concerne les aspects économiques. La raison est qu'il faut éviter de les exposer à des pratiques de prostitution pour se faire de l'argent afin de subvenir à certains de leurs besoins.

L'autre raison en est que les filles bénéficient plus facilement des faveurs des garçons que les autres étudiants économiquement vulnérables. Pour preuve, certains étudiants réagissent autrement aux actes de violence physique ou sexuelle orchestrés par les filles. C'est ce qui ressort de cet extrait qui indique que face aux actes de violence posés par un homme, « je fais appel aux vigiles, je crie et j'appelle le vigile mais, si c'est une fille ça sera autrement c'est-à-dire je ne vais pas me mettre à crier parce que ça va être encore une autre humiliation. Je ne peux pas m'humilier devant une fille comme ça alors si elle veut tenir tête avec moi, on arrangera dans le calme ». (FGD, étudiants, Université de Dschang). L'on constate une réaction particulièrement atténuée ou douce des garçons face aux filles dans certaines conditions, ce qui confirme les faveurs dont peuvent facilement bénéficier les étudiantes de la part d'autres étudiants ou d'autres acteurs universitaires du sexe opposé.

S'agissant des violences sexuelles pour lesquelles les garçons sont relativement vulnérables, il faut relever que les données révèlent plusieurs facettes de victimes. Il existe des victimes innocentes et celles considérées comme des rivaux à certains ou aux enseignants par exemple. Les étudiants considérés comme victimes innocentes de violence sexuelle sont ceux qui, du fait de leurs accointances ou affinités avec leurs camarades filles, en paient d'une certaine manière le prix. Certains enseignants ou personnels administratifs dont les étudiantes repoussent les avances, ciblent les amis proches de celles-ci et du sexe opposé pour en régler les comptes. C'est ce qui ressort des données qualitatives collectées sur le terrain car une participante à un FGD pense que certains étudiants sont « cloués » innocemment. Elle affirme que « parfois tu peux avoir un meilleur ami avec qui tu tues le temps et le professeur lui met l'œil. C'est ton meilleur ami et c'est lui qui subit au lieu de toi. Bon il va dire oui, elle m'a dit

non! Peut-être c'est à cause de tel garçon et c'est lui qu'on va clouer.» (FGD étudiantes, Université de Dschang). Les garçons interrogés à ce sujet pensent qu'il suffit à certains enseignants de repérer la faculté ou filière de leurs « potentiels rivaux » pour mobiliser même leurs collègues afin de nuire ces étudiants car un enseignant engagé dans cette logique « va toujours user de son statut de professeur pour nuire. » (Vincent 24ans, Master I).

Parmi ces victimes, certaines sont innocentes et paient juste le prix de leurs compagnies. Mais les autres survivants sont victimes de leur « rivalité » avec les enseignants du fait de s'intéresser à une même étudiante ou d'avoir la même cible amoureuse. Et, « cette rivalité entre étudiants et enseignants s'aperçoit en ce sens que l'enseignant convoite une fille qui est déjà en couple avec un autre précisément un étudiant. Cet étudiant sera marginalisé par cet enseignant parce qu'il est son rival » (Etudiant de 24 ans, Master I). Ainsi, dans tous les cas de figure, ces situations ont des incidences sur le parcours académique des étudiants et peuvent l'affecter en termes d'absentéisme, d'échec ou d'abandon comme nous le verrons plus loin.

Si l'influence des actes de violence subis sur la scolarité est plus importante au courant de la vie universitaire et varie en fonction du sexe et du type de violence, il est important de déterminer la nature de ces impacts sur le parcours académique selon les mêmes modalités. Si les violences psychologiques/verbales sont plus fréquentes et courantes en milieu universitaire, il faut cependant relever qu'elles impactent faiblement sur les trajectoires académiques des étudiants. C'est pour cette raison que nous avons opté pour l'analyse de la nature de cet impact sur le parcours académique sous l'angle d'autres formes de violences (économique, physique et sexuelle).

#### IV- Nature de l'impact des violences sur la scolarité des enquêtés

Les violences économiques, physique et sexuelle impactent le plus sur les trajectoires académiques des étudiants. Nous avons tenté de saisir la nature ou de l'effet réel de chaque type de violence retenue sur la scolarité des victimes. Quelle que soit la période du séjour universitaire considérée, les violences économiques suivies de celles sexuelles impactent sur la scolarité chez la plupart des victimes.

## IV.1 Violences économiques et trajectoires académiques différenciées selon le sexe des survivants

Il s'agit ici d'analyser la manière par laquelle les violences économiques affectent les parcours académiques des victimes de ce type de violence. Comme dans d'autres sections, les deux moments du séjour universitaire pris en compte dans la collecte des données sont analysés. Le tableau suivant présente la répartition des enquêtés selon la nature de l'impact de la violence économique sur le parcours académique des victimes.

Tableau 4.1.1: Répartition des survivants suivant la nature de l'impact de la violence économique sur la scolarité selon le sexe au cours des 12 derniers mois ainsi que de la vie universitaire

Impact sur la scolarité ou le parcours académique	Étudiant	Étudiante	Enseignant/Personnel Homme	Enseignante/Personnel Femme	TOTAL	
Nature de l'impact de la violence économique sur le parcours académique au cours des 12 derniers mois						
Rien/aucun impact	40,34	37,95	52,00	61,54	40,00	

Retard académique	12,78	11,91	0,00	0,00	11,92
Absence à certains cours	19,89	21,05	0,00	0,00	19,47
Échec dans une UE	8,81	12,74	0,00	0,00	10,46
Non fréquentation de certains endroits au campus	4,55	2,49	8,00	7,69	3,84
Éviter les enseignants/étudiants/personnels	8,52	8,31	12,00	7,69	8,48
Changement de filière/d'université	0,85	1,11	0,00	0,00	0,93
Autres	6,53	4,43	16,00	15,38	5,96
Nature de l'impact de la vio	olence écon	omique sur l	e parcours académique a	u cours de la vie univers	sitaire
Rien/aucun impact	32,84	34,78	47,83	42,86	34,48
Retard académique	17,78	8,70	0	14,29	12,84
Absence à certains cours	16,79	19,76	17,39	14,29	18,15
Échec dans une UE	15,67	14,23	0	0	14,16
Non fréquentation de certains endroits au campus	3,36	2,37	4,35	14,29	3,09
Éviter les enseignants/ étudiants/personnels	7,46	4,35	21,74	0	6,53
Changement de filière/ d'université	2,23	3,16	0	0	2,54
Autres	6,67	8,70	4,35	28,57	7,78

Il est donné de constater au regard de ces répartitions que l'impact de la violence économique sur le parcours académique des survivants est un fait. De manière générale, 62,05% d'étudiantes contre 59,66% d'étudiants déclarent que la violence économique a un impact sur leurs parcoures académiques au cours des 12 derniers mois. L'ampleur de cet impact est plus prononcée en considérant la vie universitaire même si l'on ne note pas une grande différence de cette ampleur entre les deux sexes quelle que soit la période du séjour universitaire considérée. Ainsi, au cours de la vie universitaire, 67,16% d'étudiants et 65,22% d'étudiantes déclarent que la violence économique a un impact sur leurs parcours académiques. L'on constate que les parcours académiques des garçons subissent plus d'effets de violence économique que ceux des filles. Ceci confirme l'analyse faite plus haute et démontrant la vulnérabilité des garçons face aux actes de violence économique ainsi que l'incidence de celle-ci sur leur scolarité. S'agissant de la nature de l'impact économique au cours des 12 l'« absence à certains cours » est prépondérante tant chez les étudiantes derniers mois, (21,05%) que les étudiants (19,89%). Cet effet est suivi du « retard académique » chez les étudiants (12,78%) et de l' « échec dans une UE » chez les étudiantes (12,74%). En considérant la vie universitaire, le « retard académique » reste prépondérant (17,78%) chez les étudiants alors que l'« absence à certains cours » est plus significative pour les étudiantes (19,76%). Tout comme dans le cas des actes de violence physique, l'on note l'importance de l'« absence à certains cours » qui devient récurrente et prépondérante chez les étudiants suivant des logiques et enjeux individuelles et indépendamment du genre. L'on assiste là à des formes de « constructions sociales des absentéismes et des décrochages scolaires » (Blaya, 2003). Un peu moins important chez les étudiantes (14,23%) comparativement aux étudiants (15,67%), l' « échec dans une UE » est un effet aussi important chez les survivants de violence économique. Les données qualitatives complètent ce tableau des effets de violence économique sur le parcours académique des survivants. Ainsi, découragement, abandon, résignation, perte d'estime de soi sont entre autres effets révélés par les entretiens et FGD menés avec les étudiant(e)s. La violence économique peut partir de l'incapacité d'un étudiant

à payer les polycopies ou tout autre support didactique, à l'exigence d'autres frais imprévus en contrepartie des services au bénéfice des étudiants sur le campus. C'est par exemple le cas des dépenses relatives à la préinscription ou à l'inscription car les étudiants camerounais conçoivent mal que l'université soit payante pour eux alors que la classe dirigeante actuelle a bénéficié de la gratuité de la scolarité avec bourse à l'appui. C'est ce qui crée des remous chaque fois que les étudiants doivent dépenser au-delà de 50000 (cinquante mille) FCFA comme droits universitaires par an. Le courroux des étudiants s'est fait ressentir à l'université de Yaoundé I par exemple à la rentrée académique 2014-2015 lorsqu'il a fallu débourser en plus de 50000 frs de droits universitaires, 6000 frs de charge supplémentaire et certains étudiants malchanceux ont été sévèrement réprimandés par la justice pour trouble sur le campus. Bien avant ces incidents, l'université de Dschang a connu une réalité similaire à la rentrée académique 2013-2014 et cette mutation qu'explique ici un étudiant interrogé, a découragé plus d'un apprenant. « Je vais vous prendre un exemple, le fait de prendre les droits universitaires qu'on payait dans les micro-finances au prix de rien et de concéder à une structure de transfert d'argent qui fera désormais cette navette avec un surplus financier de mille deux cent francs est une violence envers les étudiants. Car déjà ; ils ne parviennent pas à joindre les deux bouts, on leur demande de sacrifier une facture d'électricité, parce que l'étudiant modeste paye une facture d'au moins mille deux cent francs par mois. Or, il doit sacrifier ces mille deux cent francs là pour payer les droits universitaires, pour s'acquitter d'un devoir de citoyen, un devoir même qu'il ne devrait pas payer. Ça c'est une violence et je puis vous assurer que cette transaction a occasionné la démission de plus d'un. Parce que certains sont allés devant le guichet, croyant que le système était le même, et sans communication préalable de l'université de Dschang, se sont mis à exiger ces frais d'envoi. N'ayant pas prévu cela, ils sont rentrés le temps d'accumuler ces mille deux cent francs, ont été victimes pour certains, de cas de vol et d'autres ont été distraits dans leur trajectoire et ont perdu cet argent. » (Etudiant de 23 ans, premier cycle).

### IV.2 Violences physiques et trajectoires académiques différenciées selon le sexe des survivants

Il s'agit ici d'analyser la manière dont les violences physiques affectent les parcours académiques des victimes de ce type de violence. Comme dans d'autres sections, les deux moments du séjour universitaire pris en compte dans la collecte des données sont analysés. Le tableau suivant présente la répartition des enquêtés selon la nature de l'impact de la violence physique sur le parcours académique des victimes.

Tableau 4.2.1: Répartition des survivants suivant la nature de l'impact de la violence physique sur la scolarité selon le sexe au cours des 12 derniers mois ainsi que de la vie universitaire

Impact sur la scolarité ou le parcours académique	Étudiant	Étudiante	Enseignant/Personnel Homme	Enseignante/Personnel Femme	TOTAL	
Nature de l'impact de la violence physique sur le parcours académique au cours des 12 derniers mois						
Rien/aucun impact	55.03	48.09	37.93	54.17	49.85	

Retard académique	6.80	6.42	0.00	0.00	6.19
Absence à certains cours	12.43	13.72	0.00	0.00	12.79
Échec dans une UE	2.96	2.78	0.00	0.00	2.80
Non fréquentation de certains endroits au campus	9.76	8.33	15.52	12.50	9.39
Éviter les enseignants/étudiants/personnels	14.79	23.09	27.59	20.83	20.68
Changement de filière/d'université	0.30	1.04	1.72	0.00	0.80
Autres	0.59	2.77	12.07	4.17	2.59
Nature de l'impact de la v Rien/aucun impact	39.02	29.11	35.71	50.00	34.68
Rien/aucun impact	39.02	29.11	35.71	50.00	34.68
Retard académique	9.76	20.25	0	0	13.87
Absence à certains cours	17.68	25.32	14.29	0	20.52
Échec dans une UE	6.71	5.70	0	10.00	6.07
Non fréquentation de certains endroits au campus	14.63	12.03	35.71	20.00	14.45
Éviter les enseignants/ étudiants/personnels	10.37	5.70	0	10.00	7.80
Changement de filière/ d'université	3.05	1.90	0	0	2.31
Autres	3.03	2.53	14.29	10.00	3.46

Comme nous l'avons vu plus haut, un ensemble de faits ou d'actes sont constitutifs de violence physique dans cette étude et les réactions à ces actes varient selon cadre de production, l'auteur, l'identité sexuelle de la victime etc. Au regard de ces données il se dégage un constat général : quelle que soit la période du séjour universitaire considéré, le parcours académique des étudiantes subit plus des effets d'actes de violence physique que celui des étudiants. Si cet impact est moins prononcé au cours des 12 derniers mois (51,91% chez les filles contre 44,97% chez les garçons), il devient plus important lorsque l'on considère la vie universitaire (70,89% chez les étudiantes contre 60,98% chez les éudiants). Cette tendance peut s'expliquer par le fait que la violence physique entraîne des conséquences psychologiques et morales or au regard des stigmates qu'elles peuvent engendrer en retour, les filles sont des entités faibles. Selon les données qualitatives, les filles sont considérées comme « le sexe faible » car « les garçons sont plus forts d'esprit que les filles ». L'une des conséquences des violences sur les étudiantes ainsi que leurs parcours académiques est soulignée par une étudiante au cours d'un FGD lorsqu'elle déclare que « celles qui ne sont pas assez fortes d'esprit, elles ne vont plus venir à l'école de peur de rencontrer des gens... Elles préfèrent rester chez elles... Et nous savons que le fait de ne pas venir pour écouter les enseignements est déjà un handicap pour comprendre la matière et ensuite composer... » (FGD étudiantes). Une étudiante interrogée pense que face à certains actes de violence frisant l'humiliation ou la frustration « il faut vraiment être fort d'esprit pour pouvoir vaincre ce complexe là et continuer de s'exprimer en public » (FGD, étudiants). C'est sans doute dans le même sens qu'un autre étudiant pense que la victime d'humiliations « n'aura plus le courage d'aller au campus prendre les notes » et, c'est ainsi que se produira « une baisse de performances académiques », renchérit un autre (FGD étudiants). Ces données qualitatives expliquent et confirment certaines tendances des données quantitatives. Car en considérant les 12 derniers mois, « l'absence à certains cours » est le deuxième effet exercé par la violence physique la scolarité des survivants après « l'évitement sur

enseignants/étudiants/personnels ». Qu'il s'agisse du premier effet ou du second, l'on note une ampleur particulière chez les étudiantes soit 23,09% contre 14,79% et 13,72% contre 12,43% respectivement chez les étudiantes et étudiants pour ce qui est de « l'absence à certains cours » et de « l'évitement des enseignants/étudiants/personnels ». En considérant la vie universitaire, « l'absence à certains cours » devient l'effet le plus significatif sur le parcours académique des victimes indépendamment du sexe des survivants même si les filles restent toujours celles qui en sont plus exposées (25,32% contre 17,38%). Le deuxième effet significatif sur le parcours est « le retard académique » chez les étudiantes (20,25%) et la « non fréquentation de certains endroits au campus » chez les étudiants (14,63%). Ceci peut s'expliquer par le fait que le retard académique se constate sur la durée alors que les garçons qui sont résistants et persistants face à certains actes de violence, développent plutôt des stratégies de contournement des espaces exposés à la violence physique sur le campus.

### IV.3 Violences sexuelles et trajectoires académiques différenciées selon le sexe des survivants

Dans cette section il s'agit de comprendre comment les violences sexuelles affectent les parcours académiques des victimes de ce type de violence. Les deux moments du séjour universitaire ont été également pris en compte ici. Le tableau ci-dessous présente la répartition des enquêtés selon la nature de l'impact de la violence sexuelle sur le parcours académique des victimes.

Tableau 4.3.1: Répartition des survivants suivant la nature de l'impact de la violence sexuelle sur la scolarité selon le sexe au cours des 12 derniers mois ainsi que de la vie universitaire

Impact sur la scolarité ou le	Étudiant	Étudiante	Enseignant/Personnel	Enseignante/Personnel	TOTAL		
parcours académique			Homme	Femme			
Nature de l'impact de la violence sexuelle sur le parcours académique au cours des 12 derniers mois							
Rien/aucun impact	55.03	48.09	37.93	54.17	49.85		
Retard académique	6.80	6.42	3.45	0.00	6.19		
Absence à certains cours	12.43	13.72	6.90	8.33	12.79		
Échec dans une UE	2.96	2.78			2.80		
Non fréquentation de certains					9.39		
endroits au campus	9.76	8.33	15.52	12.50	7.57		
Éviter les					20.68		
enseignants/étudiants/personnels	14.79	23.09	27.59	20.83	20.08		
Changement de					0.80		
filière/d'université	0.30	1.04	1.72		0.60		
Autres	0.59	2.77	12.07	4.17	2.59		
	violence sext		arcours académique au	cours de la vie universitai	re		
Rien/aucun impact	33.48	34.60	38	36	34.52		
Retard académique	15.02	7.83	0	0	9.38		
Absence à certains cours	13.30	12.88	6	8	12.36		
Échec dans une UE	1.29	4.29	0	4	2.98		
Non fréquentation de certains	13.30	12.37	4.00	8.00	11.93		
endroits au campus							
Éviter les	24.46	28.28	34.00	32.00	27.56		
enseignants/étudiants/personnels							
Changement de	1.72	3.79	0	8.0	2.98		
filière/d'université							
Autres	0.72	1.19	14.52	8.82	2.00		

Comme pour les autres figures de violence, le constat général permet de relever l'importance de l'ampleur des actes de violence sexuelle sur le parcours académique des survivants quelle que soit la période du séjour universitaire considéré. Ainsi, 44,97% d'étudiants et 51,91% d'étudiantes pensent que les actes de violences sexuelle ont impacté sur leur parcours académique au cours des 12 derniers mois. Cependant, cette influence de la violence sexuelle sur la scolarité des survivants devient plus importante au cours de la vie universitaire car 66,52% d'étudiants contre 65,4% d'étudiantes ont ressenti cette influence leur scolarité au cours de leur vie universitaire. Les filles en sont largement concernées au cours des 12 derniers mois alors qu'en considérant la vie universitaire, les garçons en sont un peu plus concernés. Au cours des 12 derniers mois, les survivants aux actes de violence sexuelle, quel que soit le sexe, sont les plus nombreux à « éviter les enseignants/étudiants/personnels » en milieu universitaire. Les étudiants sont concernés par cette réalité à 14,79% contre 23.09% pour les étudiantes. Cet effet de la violence sexuelle sur la scolarité est suivi de l'« absence à certains cours » observée chez 12.43% d'étudiants contre 13.72% chez les étudiantes. S'agissant de la vie universitaire, période au cours de laquelle l'impact de la violence sexuelle sur la scolarité est plus importante, «éviter les enseignants/étudiants/personnels» reste l'effet subi par la majorité des survivants soit 24.46% d'étudiants et 28,28% chez les étudiantes. « Le retard académique » est le second effet observé chez les étudiants (15,02%) alors que l'« absence à certains cours » reste le deuxième effet constaté chez les étudiantes. Si par ordre d'importance, l'« absence à certains cours » et la « non fréquentation de certains endroits au campus » se partagent la troisième place chez les étudiants (13,30%), il faut relever que le troisième effet sur la scolarité des filles reste la « non fréquentation de certains endroits au campus ». Les données qualitatives, la violence sexuelle s'accompagne très souvent d'actes de violence psychologique ou morale telles que les intrigues, injures, humiliations, frustrations, brimades etc. C'est sans doute la raison pour laquelle préfèrent prioritairement éviter leurs bourreaux comme l'attestent les données quantitatives exploitées ci-dessus.

L'« absence à certains cours » et la « non fréquentation de certains endroits au campus » participent de cette logique d'évitement des bourreaux. Les actes de violence psychologique rythmant la violence sexuelle entraînent parfois le découragement, la perte d'estime de soi, la résignation. Ces actes d'évitement constituent souvent en même temps un effet de la violence sexuelle et une stratégie de contournement du bourreau mais qui, en tout état de cause, impacte négativement sur la scolarité. Face à certains actes de violence verbale pouvant rythmer la violence sexuelle, d'autres survivants optent pour l'évitement afin de juguler la honte en se dissimulant. C'est ce qui ressort de l'extrait suivant. En cas d'humiliation publique, « moi je pars dans mon coin, je fais au moins une semaine au quartier avant de revenir rencontrer la personne. Justement que je laisse le temps que l'affaire s'envole, se dissolve dans l'air, donc je n'attaque pas directement j'attends une semaine, deux semaines si certaines ont oublié et si certains n'ont pas oublié qu'il m'avait humilié en public j'attends deux semaines.» (Entretien de terrain avec un étudiant, 23 ans). Lorsque le bourreau est un enseignant par exemple, que la victime soit un étudiant qui semble faire ombrage à sa convoitise ou qu'elle soit l'étudiante ayant repoussé ses avances, elle subit un ensemble de pression frisant la honte, et l'humiliation pouvant l'amener à changer d'avis ou à se décourager pour enfin renoncer. C'est ce qui ressort du témoignage d'une étudiante victime

du refus des avances de son enseignant : « Chaque fois que le professeur venait en classe, il fallait toujours que, il me pose les questions qui n'ont même pas un trait au cours. Oui des fois même quand j'ai fait de nouvelles coiffures, il me demande de me mettre devant tous mes camarades et il faisait chaque jour comme ça. Des fois quand j'arrivais en classe et qu'il était déjà là par exemple, je n'entrais pas. Quand j'arrivais en classe du genre j'ai mis les brillants ... il me demande de nettoyer du genre si je veux faire son cours, je nettoie. » (Etudiante de 24 ans, second cycle). Ces facettes de violence ont des répercutions extra académiques sur les victimes car selon Blaya et al. (2003), « les conséquences psychologiques de ce type de violence sont importantes et peuvent aller d'une baisse des résultats scolaires en raisons de difficultés de concentration, d'un absentéisme d'évitement (Sharp, 1995; 1996; Blaya, 2002; 2003), des états d'anxiété, de dépression passagère ou chronique dont l'issue est parfois le suicide. »

Après cette description qui vient d'être faite s'en suit généralement les notes sexuellement transmissibles (NST) révélées par les données qualitatives. Il s'agit bien du droit de cuissage dont prétendent bénéficier certains enseignants, encadreurs, aînés académiques ou personnels administratifs des étudiantes, du fait de leur position. Cette dénomination désigne la même réalité révélée par Debarbieux (2003) sous le thème de (moyenne sexuellement transmissible ». Ce sont des échanges de notes contre les faveurs sexuelles des étudiantes et ce phénomène semble beaucoup plus voilé par les bourreaux puisque seules les victimes et quelques informateurs en parlent. C'est le cas de cette étudiante qui pense que « dans notre milieu universitaire, la médiocrité à pris le dessus sur la méritocratie. C'est pourquoi on voit aujourd'hui, ce ne sont plus les étudiants qui sont devant...Il y a les notes sexuellement transmissibles... » (Etudiante de 24 ans, second cycle). Une autre étudiante va lui emboîter le pas en déclarant que « ...ce que je n'aime pas, c'est le trafic, on parle des notes sexuellement transmissibles. » Etudiante de 25 ans, second cycle). Cette pratique « tue alors le génie » comme le décrie une autre étudiante condamnant cette pratique en affirmant que « Oui, ce n'est pas bien parce que ça tue le génie. Je ne sais, ça fait mal de voir qu'on se bat, on buche chez soi toute la nuit pour venir valider une matière et vous-vous rendez compte que vous n'avez rien foutu. Ça fait mal, ça ne donne plus envie de bucher... » (Etudiante de 24 ans, second cycle).

Notons pour finir que deux cas de figure se présentent généralement pour qu'on en arrive à ces notes sexuellement transmissibles. D'une part, on peut assister à la pression de l'enseignant qui multiplie de mauvaises notes à la proie ciblée. Cette manœuvre crée généralement le rapprochement entre le bureau et la victime. Dans le cas contraire, la victime est éprouvée et exposée à l'abandon comme le précise cette étudiante : « ... Une étudiante à qui le professeur a fait les avances et elle a dit non, elle pourra chaque fois voir au babillard non validé ou éliminé. Pourtant tu es consciente que tu as étudié, pour ceux qui ne sont pas enfant de Dieu, tu arrive au babillard, tu vois non validé ça t'affecte dans ton cursus académique dans la mesure où tu vas même laisser les UE là, tu vas te dire, depuis je buche quoi ? On te bloque à cause de cela, et tu risques abandonner, tu seras stressé et tu peux abandonner. » (Etudiante de 22 ans, premier cycle). C'est ce qui peut expliquer la transhumance ou le nomadisme académique chez certains étudiants qui se retrouvent à faire

en vain, plusieurs filières au cours de leurs séjours universitaires mais incapables d'en justifier avec un diplôme.

D'autre part, les étudiantes faibles ou paresseuses conscientes de ce fait et incapables de réussir par leurs efforts personnels font le pas vers les enseignants et tentent de les séduire espérant échanger leurs services sexuels contre les notes. C'est dire que les étudiantes ne sont pas les seules victimes des violences sexuelles car dans certains car, elles passent pour être des bourreaux.

Les enseignants et personnels administratifs ainsi que d'autres étudiants ou les individus non identifiés ne sont pas les seuls auteurs d'actes de violence sexuelle et verbale en milieu universitaire. L'observation du milieu universitaire met aussi en scène les agents de sécurité (vigiles) et étudiants mais surtout les étudiantes. A l'université de Yaoundé I par exemple, les vigiles postés dans les entrées du campus sont tenus de contrôler la décence vestimentaire des étudiants. Or malgré cette instruction connue de la communauté universitaire, il arrive que des étudiantes s'habillent soit en mini-jupes ou robes, soit en DVD (dos et ventre dehors), ce qui amène les vigiles à répondre par des actes de violences verbale, physique ou même sexuelle.

#### Conclusion

Les violences qui constituent un fait de société sont plus prégnantes en milieu scolaire, notamment dans les milieux universitaires. L'ampleur des violences physique, économique et sexuelle a été mesurée en milieu universitaire camerounais. Il se dégage alors que si les violences psychologiques/verbales sont le plus vécues par les étudiant(e)s, les violences économique, physique et sexuelle sont les trois formes de violence qui impactent significativement et affectent la scolarité de la majorité des victimes. Après avoir établi les effets différenciés des violences physique et sexuelle suivant chaque type de violence et le statut des enquêtés, la nature des impacts d'actes de violence physique, économique et sexuelle sur le parcours académique des survivants a été analysée. Ces actes de violence affectent la scolarité des victimes en termes d'évitement de certains endroits du campus, de certains acteurs universitaires ou d'absentéismes. Les étudiants sont plus vulnérables face aux actes de violence économique alors que les étudiantes sont plus fragiles face aux figures de violence physique et sexuelle même si une proportion importante d'étudiants subit les incidences de la violence sexuelle.

#### Références bibliographiques :

- Afard, 2005, Femmes et violences en Afrique, Dakar: Imprimerie Saint-Paul.
- Blaya C., 2002, « School bullying, un type de victimisation en milieu scolaire: définition et conséquences » Robert Cario (dir.), Œuvre de justice et victimes, Paris : L'Harmattan.
- Blaya, C., et Hayden, C., 2003, Constructions sociales des absentéismes et des décrochages scolaires en France et en Angleterre, Université Victor-Segalen – Bordeaux II.

- Blaya, C., Debarbieux, E. et Rubi, S., 2003, *Violence à l'école et genre*, Paper commissioned for the EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality.
- Debarbieux, E., 2003, « La violence à l'école: une mondialisation? Conférence prononcée au deuxième congrès mondial Violences à l'école et politiques publiques », *Journal of Educational Administration*, Québec,
- Sharp, S., 1995, "How much does bullying hurt? The effects of bullying on the personal well-being and educational progress of secondary aged students", *Educational and Child Psychology*, 12, p....
- Sharp, S., 1996, "Self esteem, response style and victimisation: Possible ways of preventing victimisation through parenting and school based training programmes", *School Psychology International*, 17, p.......